



# Enfants dits « sorciers »

Sorcellerie et puberté précoce

Goma, RDC, novembre 2006

Aline a 10 ans, Delphine a 6 ans. Toutes deux habitent un quartier pauvre de Ndosho dans la ville de Goma en République Démocratique du Congo. Elles sont voisines et amies. Elles s'entendent bien et jouent ensemble, Elles s'entraident dans des petites tâches à domicile. Une confidentialité règne entre ces deux enfants, une amitié franche et innocente. Aline va à l'école, Delphine pas encore.

Cette relation a été brutalement interrompue au mois de novembre 2006 quand Aline a été accusée de sorcellerie par les parents de Delphine. La famille d'Aline, par peur de représailles, a cru en ces accusations et s'est retournée contre elle.

L'inquiétude a commencé quand la mère de Delphine a remarqué que le corps de sa fille semblait se développer anormalement avec l'apparition précoce de petits seins. Alors que la maman commençait à s'en inquiéter, pilosité et premières règles sont apparues.

Panique générale ! Les familles proches, les amis sont alertés. Ce qui arrive est anormal !

Pour la famille, Delphine est une victime. Tout ce qui est anormal vient d'un mauvais sort ! Il faut absolument en connaître l'auteur. Mais comment ?

Delphine est la seule actrice. Il faut lui arracher les mots.

Harcelée, la petite est bouleversée. Elle est assaillie de questions : qui elle a récemment fréquenté ? Par où est-elle passée ? Qu'a-t-elle mangé ou bu ? Qu'a-t-elle touché ? Qui a-t-elle vu dans ses rêves ? N'a-t-elle pas eu des cauchemars ? Qui a-t-elle rencontré ? Où ? Etc. etc.

Elle cherche partout, dans ses rêves et dans ses activités quotidiennes. Elle ne voit rien. « *La seule copine que j'ai c'est Aline* », murmure-t-elle.

— Que t'a-t-elle donné, ou dit ? insiste l'interrogatoire.

— Rien du tout. Sauf le Kachoma qu'elle m'a montré. Elle a dit que cette herbe fait pousser les seins, d'après les filles de son école, a ajouté Delphine choquée.

Voilà ce qui a provoqué la colère de la famille et mis en danger la famille d'Aline. Déclarée sorcière, Aline est agressée. Elle est arrêtée et conduite au Bureau de son quartier puis à la Commune Karisimbi.

On se souvient que c'est dans le cachot de cette commune que Diva, Mwavita et deux autres enfants, en juillet dernier, ont passé un désagréable séjour après avoir été traitées de sorcières avec l'accusation d'avoir mangé le cœur d'une femme décédée depuis peu.

— Vous qui disiez que les enfants ne sont pas des sorciers, venez voir. Cette fois-ci, j'en détiens un avec lequel vous n'aurez aucun argument de défense. C'est avec ces mots que le bourgmestre de la commune Karisimbi s'est adressé à Children's Voice le 24 novembre 2006.



Delphine (6 ans) et sa mère



Aline (10 ans) et sa mère

C'était déjà positif de la part des autorités d'avoir pensé à informer les défenseurs de ces enfants, au lieu de lapider, torturer et jeter au cachot. Certainement le fruit de notre travail de plaider depuis près de cinq ans en faveur de ces enfants.

Inquiets du sort de cette enfant de 10 ans, les représentants de Children's Voice se sont immédiatement rendus à la commune.

Children's Voice se met du côté d'Aline et de sa famille qui sont les plus vulnérables dans ce dossier.

Se mettre du côté d'un prétendu sorcier, c'est prendre des risques. Il est dit que : « Qui défend un sorcier est lui-même un sorcier ». Et le sort d'un sorcier c'est d'être tué à coup de pierres. Il faut faire réfléchir la communauté, utiliser des stratégies. Démonstration :

— Voyons ensemble : Aline, sorcière ou non, c'est une enfant qui doit donc être aidée. Que feriez-vous si c'était votre enfant ? Allez vous la tuer ?

— Non, nous répond le bourgmestre.

— Que faire alors ?

— La faire soigner.

— OK. Voyons ensemble si elle est malade, ensuite cherchons un guérisseur. D'accord ?

— Oui !

## Analyses de Children's Voice

Cette conversation en public a calmé la foule qui attendait que la sorcière lui soit livrée.

Après avoir écouté les deux enfants et leurs familles, Children's Voice écarte l'hypothèse de la sorcellerie et privilégie plutôt celle d'une maturité précoce ou encore une conséquence de problèmes psychologiques.

Le **Kachoma** est une plante sauvage, piquante, bien connue dans la région. En contact avec la peau, elle irrite mais pas plus de deux heures. Certaines tribus du pays (RDC) la consomment comme un légume très riche en nutriments. Elle est traditionnellement utilisée par certaines femmes pour calmer les troubles digestifs des nourrissons.

Aline n'a pas fait d'application de la plante sur sa copine. Elle a juste partagé une information reçue à l'école.

— Dans la région, surtout au village, pour essayer de se faire pousser les seins, toutes les jeunes filles appliquent sur le petit mamelon un insecte de la rivière appelé Inyagarusi. N'avez-vous jamais essayé cela ? La question est posée par l'agent de Children's Voice aux deux mamans et aux autres femmes présentes.

— Oui, confirment-elles toutes en souriant.

— Et alors, en quoi Aline est accusée ? Les cauchemars de Delphine évoqués, ne viennent-ils pas après cet incident ? N'est-ce pas votre peur et votre émotion qui ont été transmises à l'enfant ? Il faut immédiatement consulter un gynécologue et plus tard un psychologue, suggèrent les agents de Children's Voice.

L'idée n'est pas très soutenue par certains qui souhaitent se jeter sur la « sorcière » et sa famille. Mais les deux mères et leurs filles acceptent d'avoir l'avis du spécialiste.

## Avis des spécialistes

Nous sommes allés consulter des spécialistes gynécologues de l'étranger et locaux. Ils ont confirmé le diagnostic de maturité précoce et une documentation nous a été fournie.

## Suivi

De multiples visites et séances de sensibilisation ont été entreprises pour aider la famille de Delphine qui n'a pas pu dormir pendant plusieurs nuits, croyant que la « sorcière » allait passer par le trou de la maison et venir envoûter leur fille. Visites aussi pour soutenir Aline et sa famille dans ce conflit.

La plupart du temps, l'ignorance, les mauvaises croyances et les illusions de certaines églises aveuglent les communautés et provoquent de grandes souffrances aux enfants et à leurs familles.

La croyance en la sorcellerie hante les esprits dans les communautés et met en danger la vie des plus vulnérables. Pas plus tard qu'au début de ce mois, une vieille femme a été lapidée par les forces de l'ordre qui l'accusaient d'être une sorcière alors qu'elle était mentalement déficiente et qu'elle venait de s'enfuir au Centre de santé mentale de Keshero (un quartier de Goma).

La lutte sera encore longue, mais il faut continuer à défendre ces victimes, à éduquer la population, à faire le plaidoyer auprès des autorités et à faire pression sur la Justice pour faire respecter les droits des enfants vulnérables. Et pour démystifier le phénomène de la sorcellerie.

Children's Voice, Goma, novembre 2006